



Octobre 2020

Informez. Mobilisez pour résister. Revendiquez et reconquérir

### UN CLUSTER A LA DRFiP 44<sup>1</sup>



La Loire-Atlantique ne fait pas partie des départements sous couvre-feu, suite aux nouvelles restrictions annoncées par le 1<sup>er</sup> Ministre mais

quelques-unes ont cependant été actées, notamment dans le pays castelbriantais (avec par exemple, la fermeture des bars à 22H). Pour autant, bien évidemment, le virus circule dans notre département ! Le bulletin de l'ARS du vendredi 23 octobre a donné les derniers éléments : 813 491 tests ont été réalisés en Pays de la Loire dont 30 123 sont positifs, 118 832 sujets contacts, 440 hospitalisations en cours dont 48 patients en réanimation, ...

Trois agents d'un même site de la DRFiP44 ont été diagnostiqués positifs la semaine dernière. Alors que le 1<sup>er</sup> cas positif a été révélé lundi, ce n'est que jeudi que l'intervention de nettoyage spécifique (par nébulisation) a eu lieu.

FO a demandé à disposer d'une réactualisation du sujet « Covid19 » dans le 44 : combien de cas positifs et de cas contacts à la DRFiP44 ? Etat de la prestation de ménage dans les sites ayant des cas avérés ? Nombre de télétravailleurs à la DRFiP44 ? Situation de la commande d'ordinateurs nomades ? Suite du rejet par le conseil d'Etat relatif au décret du 29 août 2020 (personnes vulnérables) ?

FO a également demandé la tenue d'une nouvelle audioconférence à la rentrée.

### PRESSION SUR LES VÉRIFICATEURS

Plusieurs directions locales exigent de leurs vérificateurs la restitution pour le 31 décembre 2020, de 45% à 70% de leur programme initial.

C'est évidemment irréalisable et FO DGFIP l'a dénoncé au cours du CTR<sup>2</sup> du 9 octobre 2020. En effet, du début du confinement jusqu'à la fin du mois d'août, les collègues ne se sont quasiment pas rendus dans les entreprises. Quant aux vérifications qui étaient en cours au début du mois de mars, ils n'ont pas été en mesure de les faire évoluer du bureau ou de chez eux puisque leurs ordinateurs ont été affectés à d'autres collègues pour effectuer des tâches dites "prioritaires".

Par ailleurs, depuis la reprise des activités de contrôles, certains chefs d'entreprises refusent de recevoir les vérificateurs pour des raisons sanitaires qui peuvent être réelles ou qui ne sont parfois que prétextes à des manœuvres dilatoires.

En réponse, le DG s'est engagé à adresser un message aux Directions afin que les indicateurs soient regardés avec discernement. "La remise en route du CF est

nécessaire mais on ne doit pas mettre trop l'accent sur les indicateurs ».

N'hésitez pas à faire part de vos remarques sur ce sujet.

### TÉLÉTRAVAIL : LA DGFIP TRÈS EN-DESSOUS DE SES CAPACITÉS



Toujours lors du CTR, en réponse aux questionnements, le directeur général s'est déclaré favorable à davantage de télétravail mais ne pas souhaiter contraindre les agents non volontaires. Selon ses propos, l'administration viserait un équipement en matériel adapté et sécurisé pour 60% des agents au printemps 2021.

Pour le moment, FO DGFIP est davantage saisi par des collègues à qui les directions locales refusent le bénéfice de ce dispositif que par ceux que l'on y obligerait.

Pour FO DGFIP, dans la période que nous traversons, le télétravail doit être encadré mais pas limité dès lors qu'il est possible. Dans les métropoles où le virus circule plus activement qu'ailleurs et où les personnels rejoignent leur poste de travail en transport en commun, cette organisation est un des moyens permettant de concilier exécution des missions et protection des agents.

En conclusion, Le DG a reconnu qu'avec 7% de télétravailleurs en ce moment, la DGFIP se situait très en dessous de ses capacités en la matière.

Sur ce sujet également, nous sommes preneurs de votre vécu : refus de télétravail par manque d'ordinateurs nomades, ou pour des raisons d'autonomie, il est important que nous ayons une vision la plus factuelle possible pour mieux vous défendre.

### AUTRES SUJETS ABORDÉS AU CTR

**Accroître le champ de nos missions** : c'est ce que le DG a déclaré souhaiter. Pour une fois qu'il ne s'agit pas de réduire ou de supprimer, nous n'allons pas nous en plaindre ! Le projet semble néanmoins encore dans un état très embryonnaire.

**Discuter des promotions** : le DG nous a proposé, ce qui a été accepté à l'unanimité, d'inscrire à l'agenda social un groupe de travail « promotions » en indiquant qu'il existait des marges de manœuvre sur l'inter comme sur l'intra catégoriel et pour toutes les catégories.

Petit bémol toutefois, il n'est pas question de voir revenir le plan ministériel de qualification mais l'évolution des effectifs et de la pyramide des âges ouvrirait des perspectives. Nous attendons donc de connaître le contenu précis des possibilités pour nous prononcer.



1 Au moins 3 cas positifs, en 7 jours, même « communauté »

2 CTR: Comité Technique de Réseau (niveau DGFIP)